

**VERS UNE « NOUVELLE  
ANTHROPOLOGIE » CRITIQUE ?  
Jalons pour une épistémologie matérialiste des  
humanités numériques**

Fabien GRANJON\* – Christophe MAGIS\*\*

Depuis une dizaine d'années, on rencontre, d'abord au sein d'une littérature très spécialisée, puis de plus en plus dans les productions des sciences humaines et sociales prenant pour objet les technologies numériques d'information et de communication (TNIC), le syntagme « humanités numériques » (*digital humanities*). À partir du mitan des années 2000, cette notion, qu'on ne rencontrait au début qu'au sein d'une littérature scientifique très spécialisée – dont le germe est probablement le *A Companion to Digital Humanities* (Siemens *et al.*, 2004) –, a progressivement connu une diffusion universitaire plus large jusqu'à habiller la création de départements d'enseignement et de recherche (l'UCL Centre for Digital Humanities en Grande-Bretagne, le Laboratoire de cultures et humanités digitales en Suisse, etc.), d'institutions fédératrices (Office of Digital Humanities, Alliance of Digital Humanities Organizations, etc.), de rencontres régionales, nationales et internationales (*THATCamps*, *HASTAC*, etc.), de revues (*Journal of*

---

\* – \*\* CEMTI – Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis  
2, rue de la Liberté – 93526 Saint-Denis Cedex  
Courriel : fabien.granjon@univ-paris8.fr ; christophe.magis@univ-paris8.fr

*Digital Humanities*, *Digital Humanities Quarterly*, etc.), d'archives, d'outils de collaboration, de projets éditoriaux, de manifestes, etc. En octobre 2014, en France, on parle même de la constitution d'un nouveau parcours « humanités numériques » (HN) au baccalauréat général.

Le relatif succès de diffusion de ce syntagme, dont la définition s'avère peu stabilisée, a conduit à des utilisations assez disparates et quelquefois peu précises chez des auteurs ou des acteurs venant souvent de traditions universitaires et d'approches disciplinaires très différentes. Il nous semble qu'en marge de ce courant général, pour lequel l'utilisation d'un tel label paraît n'avoir d'autre prétention que de décrire l'utilisation accrue des technologies numériques au sein des SHS, d'autres porteurs de la notion entendent plutôt caractériser l'émergence d'un (supposé) nouveau paradigme (cf. notamment Doueïhi, 2011 qui parle en ce sens d'« *humanisme numérique* »). Les *Digital Humanities* ont donc, pour ces auteurs souvent issus des marges de leur discipline (SHS et sciences de la nature) et des institutions qui les portent plutôt vocation à se présenter comme « nouvelle anthropologie » des sociétés contemporaines. Cette dernière se focaliserait sur le caractère fortement médiatisé des expériences vécues au sein de ces sociétés, à la fois par l'accumulation et la diffusion du savoir autant que par la diffusion des technologies et notamment du numérique. Ainsi, dans certains des programmes parmi les plus ambitieux que proposent les DHers<sup>1</sup>, c'est bien le projet d'une nouvelle science synthétique (Passeron, 1991 ; Alvaro, 2012) qui est abordé. Visant à appréhender l'humanité sous les conditions ouvertes par la numérisation du signe, la calculabilité et les formes sémiotiques qui leurs sont liées, elle présenterait notamment un certain nombre de questionnements et de propositions entrant en résonance avec le « logiciel » de la critique (Granjon, 2013). Il nous semble que ces débats autour des HN, relancent ainsi, à nouveaux frais, des questionnements autour de la nécessité de la critique. Aussi, nous

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire les universitaires se réclamant des *Digital Humanities*.

souhaiterions revenir sur le programme le plus élevé que certains DHers attribuent aux humanités numériques : « Rouvrir un champ d'interrogations sur les pratiques de recherche en sciences humaines et sociales et les épistémologies qui les fondent, et aussi [...] sur le rapport qu'elles établissent aux autres disciplines scientifiques, et même avec l'ensemble de la société » (Mounier, 2014 : 96). Dans le cadre de cet article, nous nous pencherons uniquement sur trois des attendus de la critique présents de manière évidente au sein des débats animant les HN : (I) la critique du découpage disciplinaire et la balkanisation du savoir scientifique, (II) les rapports complexes qu'entretiennent théorie et *praxis*, et (III) la question de la propriété, notamment intellectuelle. Il s'agira, dans chaque cas, d'interroger la manière qu'ont les HN de repenser ces éléments problématiques et en souligner certaines des limites.

### **Numérique, interdisciplinarité et totalisation**

L'émergence des humanités numériques semble couplée à une première nécessité : celle de déplacer les frontières disciplinaires, de provoquer « une radicale modification du paysage intellectuel » (Doueihy, 2013 : 12). Moment de réflexivité des humanités sur l'utilisation de plus en plus prégnante des technologies informatiques dans les pratiques des études littéraires puis des SHS – faisant ainsi suite aux *humanities computing* (Burnard, 2012) –, les HN auraient ainsi vocation à proposer des formes innovantes de mise en cycle du savoir fondées sur de nouvelles alliances entre certaines sciences axiomatiques et les sciences humaines et sociales, considérées de manière très extensive (littérature, arts, histoire, anthropologie, sociologie, etc.) : « Les *Digital Humanities* désignent une transdiscipline, porteuse des méthodes, des dispositifs et des perspectives heuristiques liés au numérique dans le domaine des sciences humaines et sociales » (Dacos, 2011). Elles feraient, nous dit-on, « entrer en dialogue toutes les disciplines qui les composent » (Mounier, *op. cit.* : 99), « évoluer le travail collectif » (Dacos, *op. cit.*) et offrirait, à la faveur de la « révolution numérique », des opportunités pour réviser la division sociale du travail scientifique.

Dans l'idée d'une démarche complémentariste susceptible de rétablir des ordres relationnels indûment découpés, les HN enjoignent donc de prendre au sérieux l'environnement technique dont elles soulignent qu'il participe de la conduite politique (historique) du social. Et l'on peut en effet penser qu'étudier le numérique dans ses diverses dimensions (production, implémentation, appropriation, etc.) conduit sans doute à ce que chacune des sciences susceptibles de s'y intéresser rabatte quelque peu sa prétention à détenir, seule, la « vérité » du *digital turn*. Ainsi, à la faveur du numérique, les HN peuvent, du fait de leurs questionnements disciplinaires, raviver cette nécessité portée par la critique de saisir dialectiquement le singulier, le particulier et le général (Granjon, 2014).

Cet intérêt à se jouer des frontières académiques, qui n'a toutefois pas attendu l'émergence des HN, a tenté d'être relevé par certaines disciplines revendiquant selon les contextes :

– a) une pluridisciplinarité consistant « à juxtaposer des points de vue relevant de disciplines distinctes » en mobilisant des méthodes identiques ou complémentaires sur des objets communs ;

– b) une interdisciplinarité qui « suppose un dialogue, un échange ou une confrontation entre plusieurs disciplines » (Vinck, 2000 : 61-62), généralement par importations et traductions de problématiques et/ou de concepts. En ce cas, « le spécialiste essaie, du point de vue de sa science particulière et avec les méthodes qui lui sont propres, d'embrasser d'autres domaines et de réaliser ainsi l'unité de la connaissance par l'élargissement de sa propre sphère » (Jakubowsky, 1971 : 161) ;

– c) et enfin une transdisciplinarité, laquelle est envisagée comme un dépassement des disciplines dans « un cadre théorique englobant et partagé qui soude les éléments en une unité » (Rossini & Porter, 1979 : 70). Si l'on peut trouver quelques propositions allant dans ce sens au sein des HN, notamment chez David Berry, pour qui « les approches computationnelles facilitent l'hybridation disciplinaire permettant l'émergence d'une université post-disciplinaire – qui peut troubler profondément le savoir académique

traditionnel » (2012 : 13), quelquefois même investies au sein d'une épistémologie critique de la transdisciplinarité (Lin, 2012), il nous semble que les humanités numériques vont toutefois rarement jusqu'à ce dernier degré d'exigence, ou discutent rarement cette nécessité. Ainsi, les disciplines restent considérées comme « point de départ à partir duquel on s'interroge sur les interactions entre disciplines ou sur la nécessité de dépasser la discipline » (Vinck, 2000 : 63). Melissa Terras considère par exemple les HN comme restant marquées par la spécialisation, une espèce de « grande église [où] les expériences et les connaissances des individus sont si faiblement liées que le mot de "pairs" donne souvent une mauvaise idée de la pertinence de l'applicabilité d'un domaine de recherche spécifique donné » (Terras, 2012 : 94).

La pensée critique, à commencer par le matérialisme marxien, a fait de la transdisciplinarité un impératif : il s'agit en effet de se donner les moyens de penser les phénomènes sociaux comme partie prenante d'un mouvement historique. Le matérialisme critique « suppose d'abandonner le "point de vue du laboratoire", intellectuellement rassurant, au profit du "point de vue de la totalité" [...] qui implique de tenir compte de *toutes* les dimensions de la réalité, tout en abordant cette dernière dans la perspective *déterminée* [d'un problème particulier] – raison pour laquelle sa visée est totalisante sans qu'il recherche pour autant l'exhaustivité » (Berlan, 2012 : 48-49). Il s'agit donc de réaffirmer l'exigence d'avoir à penser la totalité sociale et ses différents moments (notamment technologique), ce qui nécessite de comprendre les phénomènes sociaux comme des réalités dynamiques structurées et structurantes. La variété des SHS peut alors se concevoir comme une base à partir de laquelle il s'agit de décomposer un « tout » en unités d'analyse pour l'appréhender de nouveau comme un « tout », mais un « tout » recomposé par une médiation théorique (critique) qui l'éclaire sous un nouveau jour pour lui donner du sens en faisant tenir dans une totalité ce que la facticité empiriste et positiviste déli(t)e, disjoint et naturalise. À cette aune, on peut par exemple envisager les faits sociotechniques comme historiquement ancrés au

sein d'un « général » (l'opérateur commun « capitalisme »), en adoptant un point de vue qui les recontextualise dans une structure sociale globale et les appréhende comme des singularités porteuses de cette structure du tout. Autrement dit, la transdisciplinarité critique permet, entre autres choses, de saisir « le numérique » comme participant à des totalités structurées, intérêt que les humanités numériques n'ont pas nécessairement comme horizon.

L'exigence de totalisation est certes présente au sein des humanités numériques, mais elle est envisagée, la plupart du temps, sous l'angle des potentialités ouvertes par le *big data* (Boyd & Crawford, 2011) et de la tentation quantophrénique qui l'accompagne parfois. Aussi, l'interdisciplinarité lui correspondant en reste bien souvent à la « quête d'un universalisme » d'ordre mathématique qui serait au fondement des sciences occidentales (Rieder & Röhle, 2012). Nous sommes alors pour le moins éloignés des attendus du principe de totalité de la critique : « En considérant le fait humain comme un fait mobilisé dans une base de données, ces sciences adoptent de fait un positivisme naïf où le fait collecté est la seule positivité à interroger et d'où il faut partir pour appliquer les modèles de construction scientifique » (Bachimont, 2014 : 77). Comme le note Doueïhi, la recherche de la totalisation portée par le tournant numérique se traduit encore trop souvent par « une quête d'exhaustivité qui anime la survalorisation des données » (2013 : 20) et il semble un peu court de considérer que « le plus grand espoir pour le renouvellement de nos traditions théoriques communes dans la recherche en sciences humaines, et peut-être la seule voie possible, est d'utiliser le stockage numérique massif de données » (Schmidt, 2011 : 61). La totalisation « *made in DH* » se couple alors à une survalorisation de l'algorithmique, des instruments de *data mining*, des graphes de réseaux et autres représentations graphiques novatrices (e.g. des cartes de Kohonen) qui, certes, permettent de rendre visible d'une nouvelle manière des éléments de la réalité sociale, mais dont la sophistication ne garantit en rien l'heuristique. Si les outils numériques « permettent d'étudier l'ensemble des données comme un tout » (Bachimont, *op. cit.* : 70), le tout en question

ressemble encore trop fréquemment à une totalité abstraite rassemblant des données qui peinent à se référer, pour paraphraser Karl Marx, à des réalités concrètes et « vraiment vivantes ». Il n'est ainsi pas certain que la connaissance de la totalité façon « *big data + data mining* » soit aussi connaissance d'un sujet social et l'on flirte bien souvent avec ce qu'on pourrait appeler un « fétichisme des données » (*data*). Lev Manovich précise, par exemple, qu'il est possible de « faire des recherches intéressantes en analysant un plus grand nombre de tweets, de photos Facebook, de vidéos YouTube, ou tout autre site de réseau social, mais [que] nous devons juste garder à l'esprit que toutes ces données ne sont pas une fenêtre transparente sur l'imagination, les intentions, les motifs, les opinions et les idées des personnes » (2012 : 466). Les cartographies du web nous semblent être l'exemple type de ces formes de totalisation qui peuvent être impressionnantes dans leur façon de rassembler à l'aide d'une même représentation des données en établissant des liens entre elles, mais sans être en mesure, la plupart du temps, de les raccrocher à une forme de totalité autre que simplement descriptive. Tout se passe comme si ces cartes inédites devenaient suffisantes pour décrire, expliquer, comprendre et juger des « territoires sociaux » qu'elles représentent. Tel n'est évidemment pas le cas et cela donne notamment lieu à des tensions entre « ceux qui suggèrent que les humanités numériques devraient toujours relever d'un "faire" (que ce soit la constitution d'archives, la fabrication d'outils ou de nouvelles méthodes numériques) et ceux qui suggèrent qu'elles devraient porter davantage sur l'interprétation des données » (Fitzpatrick, 2011b).

### **Théorie et *praxis* numériques**

Les humanités numériques décrivent, selon Pierre Mounier « une *praxis* critique d'un espace ouvert par la tension entre les paradigmes de l'informatique et des sciences humaines » (*op. cit.* : 108). À l'évidence, elles souhaiteraient faire fond sur des valeurs pragmatiques, d'utilité, de sensibilisation du public et du dépassement d'une science assujettissante et réservée

(Schmidt, *op. cit.*). Il nous semble ainsi que les humanités numériques réaffirment, à leur manière, la nécessité de retisser des relations entre le savoir et l'action, de relier le domaine de la connaissance et celui de l'agir : « La dichotomie entre le royaume manuel de la pratique et le royaume mental de la pensée a toujours été trompeuse. Aujourd'hui, le vieux débat théorie/pratique n'a plus lieu d'être. La connaissance suppose des formes multiples » (Schnapp *et al.*, 2009). Natalia Cecire (2011) considère, pour sa part, que les HN doivent être davantage préoccupées par la méthode que par la théorie que d'aucuns considèrent d'ailleurs comme un paravent de l'idéologie (Scheinfeldt, 2012). Le débat se concentre notamment autour de la préférence qui doit être donnée au « *hack* » (faire – *epistemology of doing, making, building*) plutôt qu'au « *yack* » (baratin théorique – Murray-John, 2011 ; Berra, 2012 : 37 ; Ramsay, 2011), c'est-à-dire en des termes plus courants, à la prévalence de la pratique sur la théorie et en l'occurrence, de l'empirie sur la théorie. L'invitation est claire : il s'agit de « mettre les mains dans le cambouis » (*getting your hands dirty*). Sauf que travailler sur des matériaux empiriques, construire des logiciels, des interfaces, présenter des cartographies, etc., ne saurait être considéré comme relevant d'un répertoire de pratiques s'opposant à « la théorie ». Les plus conscients des dangers que représente ce « grand partage » (positivisme et empirisme vs idéalisme et théoricisme – Fitzpatrick, 2012) en appellent par exemple à la constitution d'une « praxis critique » (Adema, 2012 ; Schmidt, *op. cit.*), d'une « pratique technico-critique » (Dieter, 2014), ou encore d'une « ingénierie critique » (Oliver *et al.*, 2011), couplant littéracie numérique et compétences critiques (au sens ici de « théoriques »). Sous les conditions de la critique, théorie et pratique forment en effet un couplage structurel : la *praxis* ne s'oppose pas au mouvement de la pensée, elle lui est fondamentalement liée.

Du point de vue de la critique, les HN devraient ainsi, d'une part, se méfier du rejet du théorique au nom de la pratique, et devraient, d'autre part, s'interroger plus avant sur ce que cette opposition factice, qui semble teintée de bon sens, conduit à

développer comme type de vision de la réalité en vue de l'action (fonctionnalisme). Elles devraient également se préoccuper davantage de la manière dont cette action fait retour sur la pensée. Il s'agit là d'effectuer un effort de réflexivité quant à cette volonté affirmée d'être d'abord dans le « *hack* » et dont on peut douter qu'elle favorise une distance consciente avec le monde tel qu'il va, tout comme du rôle qu'y joue la numérisation du signe. Assurément, elle ne favorise en rien l'émergence d'humanités numériques de portée critique qui pourraient se constituer en « une force politique perturbatrice » (*a disruptive political force* – Gold, 2004 : X) que certains *DHers* semblent pourtant appeler de leurs vœux. « *Hacker* » peut se résumer à « bidouiller » à des fins utilitaires, mais cela peut aussi être une action transformatrice constituant une unité entre critique théorique et critique sociale. Aussi, la critique théorique invite à s'interroger sur les modes de production des connaissances, sur les rapports sociaux dans lesquels ils s'insèrent, sur le travail scientifique comme composante de la division intellectuelle du travail, ainsi que sur ses conditions de réception sociale. Les HN, ou du moins une partie d'entre elles, semblent donner quelque crédit à cette exigence et ne sauraient donc faire l'impasse sur le fait d'avoir à s'interroger sur les conséquences de l'adhésion à ce programme depuis un intérêt central pour le numérique.

Elles se penchent par exemple sur les formes de domination académique, spécifiques à l'activité scientifique et notamment celles prévalant au sein même de leur propre écosystème. Elles proposent ainsi de renouveler les règles et normes communes présidant au travail universitaire (écritures et publications collaboratives, remise en cause de l'auctorialité – construction de bases de données partagées, publicisation de carnets de recherche, curation, *open peer review*, *open access*, *preprints*, *big et linked data*, licences *creative commons*, *open standards*, etc. – Cavanagh, 2012), voire même de « hacker l'académie » (Cohen & Scheinfeldt, 2011 ; Fitzpatrick, 2011a), pour aller vers le développement d'une « science *peer-to-peer* » (McPherson, 2009 ; Thatcamp Paris, 2012), et pour certains, obliger aussi ladite science à assumer pleinement certaines

responsabilités politiques : « À mon avis, ceux qui s'intéressent à "pirater l'académie" expriment trop peu d'intérêt à "pirater le monde", et les expérimentations académiques dans le domaine de l'*open peer review* ou des publications sous *creative commons* restent orientées autour des seuls intérêts universitaires » (Losh, 2012 : 176-177). Les HN se vivent notamment comme le lieu où les frontières entre la critique et la créativité deviennent arbitraires (Fitzpatrick, 2011b) et au sein duquel tomberaient les formes « d'antagonisme entre la subjectivation de soi comme chercheur que valorise le champ académique et la subjectivation de soi comme auteur créatif » (de Lagasnerie, 2011 : 70). Dans cette perspective, elles sont envisagées comme montrant le chemin dans la mesure où elles donneraient d'ores et déjà « lieu à de nouvelles formes de la recherche académique, de nouveaux moyens d'évaluer et d'organiser la connaissance humaniste, et de nouvelles formes de communication culturelle » (Svensson, 2010). Elles estiment notamment devoir ouvrir la production scientifique à des non-spécialistes, qu'il s'agisse de personnes hautement qualifiées qui ne disposent pas nécessairement de postes dans le champ académique ou de « profanes » qui souhaiteraient collaborer sans pour autant devoir se prévaloir de compétences scientifiques particulières.

Les HN remettent donc tendanciellement en cause, ce que Marx, en son temps, décrivait comme la division entre le travail matériel et le travail intellectuel, entre des spécialistes de la théorie et des profanes qui n'habiteraient que la pratique. Cette remise en cause prend notamment forme dans le mouvement étatsunien des *alternative academics* (« alt-ac jobs »), lesquels « promeuvent les métiers nouveaux exercés par des techniciens lettrés, ou des lettrés techniciens, qui ne sont pas intégrés à l'université comme chercheurs ni comme membres d'une unité de service » (Berra, op. cit. : 35 ; Flanders, 2012), ou bien par des *scientists* en position notoire de précarité (Grusin, 2013). Les HN souhaitent donc en quelque sorte « démocratiser » l'activité scientifique en valorisant la participation et la collaboration (*crowdsourcing*, *co-curation*, etc.), mais

également en ouvrant la réception, en partageant davantage, en explorant des formes alternatives de communication savante utilisant des technologies et des canaux grand-public (QR Code, UGC, blogs, Twitter, etc.) et donc en travaillant à ne pas réserver la production scientifique à quelques cénacles de lecteurs essentiellement constitués de pairs. Sans aller jusqu'à voir là, bien imprudemment, une remise en cause radicale des « asymétries de savoirs et de pouvoirs » (Boullier, 2007 : 18), il apparaît cependant évident que les potentialités de partage ouvertes par les TNIC à destination du plus grand nombre permettent de déstabiliser « le souci aristocratique de maintenir le réel à distance, [qui] continue de frapper les spécialistes de la pensée [...] peu soucieux de toute façon d'adresser leurs "papiers" à un autre public que celui que constituent leurs collègues » (Dericquebourg *et al.*, 2012 : 12). Donner accès ne revient toutefois jamais à s'assurer d'intéresser et la seule mise en visibilité ne peut être pas synonyme de mise en publicité (débat, appropriations). La critique invite à ne pas penser seulement l'aval de la production théorique, mais aussi son amont en se plaçant à l'endroit du sujet pratiquement engagé, avec des armes complémentaires aux siennes, afin notamment de l'encourager dans ses efforts de distanciation<sup>2</sup>. Encore faut-il se garder de projeter sur lui certaines des formes idéalisées du débat intellectuel, c'est-à-dire sans jamais perdre de vue ce que sont les conditions réelles d'accès à la totalité, à l'universalisme abstrait et à la production scientifique/politique dont fait très vite fi l'idéologie de la participation par le numérique.

### **Humanités numériques et propriété**

En s'intéressant à la dissémination accrue des technologies numériques au sein de leurs domaines de pratique, tout comme en posant la question des frontières de la production académique, les humanités numériques réinterrogent également la propriété

---

<sup>2</sup> Le cas de la recherche sur le sida est à cet égard exemplaire (cf. Epstein, 2001).

intellectuelle (Doueihi, 2008). Portées par des manières de faire science plus « collaboratives et génératives » (Burdick *et al.*, 2012 : 3), les HN remettent notamment en cause la figure du créateur (y compris du « théoricien ») sur laquelle ont capitalisé les régimes de propriété. John Unsworth parle ainsi d'un « déplacement d'un modèle coopératif vers un modèle collaboratif : dans le modèle coopératif, l'individu produit du savoir qui se réfère et puise dans le travail d'autres individus ; dans le modèle collaboratif chacun travaille en conjonction avec les autres, produisant conjointement du savoir qui ne peut être attribué à un seul auteur » (2003 : 6). Ces principes de collaboration, qui offrent « beaucoup de bénéfices intellectuels, professionnels et sociaux » (Pitti, 2004 : 485), ne devraient ainsi pas être contraints dans leurs développements par les habitudes et pratiques induites par le droit d'auteur, lesquelles se sont cristallisées autour du modèle du livre à auteur unique hérité des *Lumières*. Les HN se proposent donc de penser autrement la paternité des travaux de recherche ayant nécessité le concours, à des étapes diverses, d'un ensemble d'acteurs. Nombre d'articles s'affairent alors à la présentation détaillée de projets de production, de partage en ligne des savoirs ou de projets collaboratifs ayant connu des résultats intéressants et pour lesquels est alors analysé le potentiel d'une approche collaborative. Katherine Hayles insiste par exemple sur l'intérêt d'un ensemble de projets (*Virtual Plowshares*, *Hypermedia Berlin*, *Alt-X Online Network*, etc.) notamment en ce qu'ils autorisent « des étudiants, même en premier cycle universitaire, de faire des contributions significatives » (2012 : 52), ce qui ne leur aurait pas été permis dans une vision de la production de savoir s'appuyant sur un imaginaire lié à la valorisation personnelle de l'auteur universitaire.

Si ces positions sont un point de départ intéressant qui pose les contradictions entre les nouvelles formes du travail universitaire et la régulation de ses *outputs*, nous pensons cependant, là encore, qu'il est possible de leur reprocher une certaine timidité dans leur remise en cause des questions de propriété numérique. La seule impulsion concrète qui est donnée concerne en général une

réclamation pour le développement de « politiques de propriétés intellectuelle [qui] devraient être appliquées également à tous les employés [*i.e.* les collaborateurs] indépendamment de leur statut » (*Media Commons Press*, 2012). Ainsi, si l'on peut apprécier la manière qu'a Doueïhi de lier la question des nouvelles pratiques collaboratives dans la recherche à celles émergeant dans d'autres secteurs, posant ainsi les jalons d'une critique générale des limites des droits de propriété intellectuelle (DPI), on regrette tout autant que sa critique n'en reste *in fine* qu'à affirmer que « [p]our le *copyright* et la propriété intellectuelle, il [lui] paraît évident que s'obstiner à défendre et à maintenir aveuglément l'ancien système est en définitive une vaine entreprise, parce qu'une discordance culturelle et économique s'est créée entre ce qui est officiellement légal et ce qui est accessible et possible, entre le droit et l'usage » (2008 : 50). Bien que l'auteur souligne par ailleurs l'enjeu politique et diplomatique que porte la question de la régulation du droit d'auteur, il est dommage que cet enjeu, pensé d'après les pratiques qu'il recense autour du numérique, ne le pousse guère à une critique plus serrée et radicale (allant à la racine du mal). La plupart des auteurs questionnant les DPI au sein des HN paraissent ainsi souvent en rester à une vision quelque peu technodéterministe et irénique, selon laquelle, *deus ex machina*, les déséquilibres induits par l'inadaptabilité des modèles juridico-économiques dominants aux pratiques de recherche à l'heure numérique « devront » être dépassés (Wharton, 2013). De telles assertions prophétiques constituent de bien maigres propositions quant à la manière dont les individus pourraient se saisir de la question et critiquer véritablement les principes actuels des DPI. D'ailleurs, s'il existe peu de réflexions générales sur ces derniers au sein des humanités numériques, certains *DHers* qui proposent de les mettre à l'ordre du jour semblent même aller jusqu'à poser les problèmes dans le but de savoir comment s'y conformer. Un exemple paradigmatique de cet ajustement étant probablement, en France, le colloque *Propriété*

*littéraire et artistique et humanités numériques*<sup>3</sup> dont le programme annonce : « Précisément, comment constituer des corpus numériques sans porter atteinte aux droits de propriété littéraire et artistique ? Et comment exploiter ces corpus en respectant les droits qui y sont attachés ? ».

Pourtant, les HN portent bien une possible remise en question de certaines dérives des DPI comme limitant les possibilités d'innovation intellectuelle, en allant quelquefois jusqu'à investir le débat sur les « communs » (Dardot & Laval, 2014), par exemple *via* la problématique de l'*Open Access* (Vecam, 2011). Dans une perspective proche à certains égards des théories du capitalisme cognitif (Moulier-Boutang, 2007), elles appuient leurs argumentations sur les particularités économiques des biens numériques qui « sont dotés de propriétés qui précédemment n'appartenaient qu'aux biens publics : non excluabilité et non rivalité, reproduction illimitée pour un coût marginal proche de zéro » (Peugeot, 2011 : 19). En condamnant « [l]a privatisation et la marchandisation des éléments vitaux pour l'humanité et la planète » (dont la connaissance<sup>4</sup> – Forum Social Mondial, 2009), certains *DHers* militent pour un principe d'ouverture et de partage de l'information scientifique qui est sinon verrouillée par la mainmise d'éditeurs puissants revendant à prix d'or aux institutions de recherche les abonnements permettant à la seule poignée autorisée de leurs chercheurs d'accéder à leurs propres articles. Plusieurs travaux montrent alors les avantages scientifiques de certaines tentatives de libre accès, tout comme les « nouvelles interactions » qu'elles ont fait émerger « entre la recherche scientifique et technique, les citoyens et les organisations de la société civile » (Aigrin, 2011 : 84). Si l'on se trouve effectivement en présence d'une critique de l'extension du domaine de la marchandisation,

---

<sup>3</sup> Cf. <http://humanitesnumeriques.wordpress.com>.

<sup>4</sup> Quoique souvent selon une définition économique dont les significations sont fort lâches : « Aussi bien des idées ou des théories que des informations ou des données sous quelque forme que ce soit » (Dardot & Laval, 2014 : 158).

encore faut-il implémenter efficacement celle-ci au sein de la pratique sociale et, pour cela, construire la question de la propriété en une véritable question politique globale portant à un plus haut degré de nécessité la contradiction « entre un savoir qui ne vaut socialement que par sa diffusion large, mais qui [concrètement] ne se valorise économiquement que par les limites imposées à son accès » (Garo, 2013 : 247). Sans cette précaution, on risque une nouvelles fois de sombrer dans un certain technodéterminisme entretenant l'illusion selon laquelle la question de la sortie du capitalisme serait *in fine* réglée par le développement des TNIC et de l'informatique connectée « min[a]nt le règne de la marchandise à la base » (Gorz, 2007 : 37). Ce n'est pas par leurs seules propriétés techniques de biens, rivaux ou non, excluables ou non, que les *communs*, notamment de la connaissance, peuvent porter une critique ; ces propriétés sont d'ailleurs, *a contrario*, déjà bien réintégrées à un système capitaliste fluide et adaptable qui sait se renouveler à partir de l'exploitation et de l'intégration des tensions en ses marges. Leur force critique réside plutôt en ce qu'ils appellent au développement de nouveaux comportements sociaux et politiques, de nouvelles institutions s'affranchissant des principes de l'exploitation propriétaire des ressources intellectuelles, et donc en ce qu'ils formulent une critique précise et globale des effets systémiques de domination qui entravent ce développement (Dardot & Laval, 2014).

Ancrées dans une problématique des « communs » ou non, les HN sont donc encore loin de s'attaquer à la propriété elle-même. Et si Jeffrey Schnapp, Peter Lunenfeld et Todd Presner affirment dans leur manifeste que « le *copyright* et les standards de propriété intellectuelle doivent être libérés de l'emprise du capital, y compris le capital appartenant aux héritiers ayant-droit qui vivent en parasites sur les réalisations de leurs défunts prédécesseurs » (2009), les propositions d'« action de guérilla » qu'ils proposent afin de mettre en œuvre cette critique (en utilisant de manière illégale des ressources protégées) semblent somme toute assez dérisoires. Cette dénonciation, dont la faiblesse évidente est de ne pas se constituer

sur le terrain de la critique de l'économie politique, ne remet pas franchement en cause le mode d'appropriation capitaliste. Tout au plus en souligne-t-elle la nécessité d'en adapter certains éléments dans l'optique d'améliorer son efficacité globale, par exemple en limitant la transmissibilité des droits de l'auteur vers une institution ou vers un descendant ou en favorisant les modèles hybrides d'appropriation public/privé.

## Conclusion

Les définitions des humanités numériques sont pour le moins variées, et les font se tenir quelque part entre « entre mission de service et révolution épistémologique » (Berra, *op. cit.*). Malgré le manque de stabilisation des acceptions de la notion, il nous semble que certains débats parmi les plus ambitieux au sein des HN posent, depuis leur champ de réflexivité sur l'utilisation des TNIC dans les humanités, un certain nombre de propositions à même de réactiver des questions portées par la pensée critique. Une posture réflexive sur la diffusion massive du numérique dans les SHS pose par exemple, potentiellement, une remise en cause du découpage disciplinaire, à même d'aller vers une pensée critique de la totalité dans le champ scientifique, mais à l'extérieur d'une épistémologie critique de la transdisciplinarité, elle peut aussi embrasser les tendances actuelles de libéralisation de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la balkanisation disciplinaire. La mise en valeur du *hack* peut permettre de réinvestir, à l'heure numérique, les rapports entre théorie et *praxis* critique, mais si elle n'est pas réfléchie dans un mouvement à visée émancipatrice, elle aura tôt fait d'embrasser les injonctions de l'idéologie de la « société de l'information ». La remise en question des régimes d'autorité et de propriété scientifique porte en elle la possibilité d'une critique plus large de la propriété dans le monde numérique, mais hors d'un fondement ancré dans une critique plus large de l'économie politique, elle peut ne devenir qu'une invite à la création et à la complexification de nouveaux *business models* améliorant la rentabilité du capital dans les industries créatives. De surcroît, les

HN ne sont pas exemptes d'un certain penchant techniciste qui aurait tendance à accorder un primat aux structures technologiques et ferait du *digital turn* la source de tout changement, plutôt que l'une des médiations (fut-elle centrale), par le biais desquelles s'exercent des logiques de domination qui ne sont « techniques » que dans leurs moyens et ne constituent donc pas un ordre autonome. Les humanités numériques se trouvent ainsi, selon nous, au carrefour de contradictions majeures dont la résolution peut leur faire prendre une orientation critique ou, *a contrario*, aseptique. Mais pour se constituer en « nouvelle anthropologie », il est évident qu'elles ne pourront faire l'économie d'un ancrage plus marqué et plus conséquent au sein de la critique.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADEMA J., 2012. « Mettre en pratique ce que l'on prêche. La recherche en sciences humaines et sa *praxis* critique », in MOUNIER P. (dir.), *Read/Write Book 2. Une introduction aux humanités numériques*. Marseille, Open Edition Press : 99-104.
- AIGRIN P., 2011. « De l'accès libre à la science ouverte », in VECAM (ed), *Libres savoirs. Les biens communs de la connaissance*. Caen, C&F : 77-85.
- ALVARO R., 2012. « The Digital Humanities Situation », in GOLD M. (ed), *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis, University of Minnesota Press: 50-55.
- BACHIMONT B., 2014. « Le nominalisme et la culture : questions posées par les enjeux du numérique », in STIEGLER B. (dir.), *Digital Studies. Organologie des savoirs et technologies de la connaissance*. Paris, IRI/FYP : 63-78.
- BERLAN A., 2012. *La fabrique des derniers hommes. Retour sur le présent avec Tönnies, Simmel et Weber*. Paris, La Découverte.
- BERRA A., 2012. « Faire des humanités numériques », in MOUNIER P. (dir.), *Read/Write Book 2. Une introduction aux humanités numériques*. Marseille, Open Edition Press : 25-43.

- BERRY D. M.** (ed), 2012. *Understanding Digital Humanities*. New-York, Palgrave-McMillian.
- BOULLIER D.**, 2007. « Préface. La nouvelle fabrique des SHS », in REBER B., *Humanités numériques 1. Nouvelles technologies cognitives et épistémologies*. Paris, Hermes/Lavoisier : 17-21.
- BOYD D.**, CRAWFORD K., 2011. « "Six Provocations for Big Data", A Decade in Internet Time: Symposium on the Dynamics of the Internet and Society » <http://ssrn.com/abstract=1926431>.
- BURDICK A.**, DRUCKER J., LUNENFELD P., PRESNER T. & SCHNAPP J., 2012. *Digital Humanities*. Cambridge MA, MIT Press.
- BURNARD L.**, 2012. « Du *Literary and Linguistic Computing* aux *Digital Humanities* : retour sur 40 ans de relations entre sciences humaines et informatique », in MOUNIER P. (dir.), *Read/Write Book 2. Une introduction aux humanités numériques*. Marseille, Open Edition Press : 45-58.
- CAVANAGH S.**, 2012. « Living in a Digital World: Rethinking Peer Review, Collaboration and Open Access », *Journal of Digital Humanities*, 1(4) : 4-17.
- CECIRE N.**, 2011. « Introduction: Theory and the Virtues of Digital Humanities », *Journal of Digital Humanities*, 1(1) : 44-54.
- COHEN D.**, SCHEINFELDT T. (ed.), 2011. *Hacking The Academy. A Book Crowdsourced in One Week*. Ann Arbor, Digital Culture Book/University of Michigan.
- DACOS M.**, 2011. « Manifeste des Digital Humanities », *THATCamp*. Paris. <http://tcp.hypotheses.org/318>
- DARDOT P.**, LAVAL C., 2014. *Commun. Essai sur la Révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris, La Découverte.
- DERICQUEBOURG B.**, FONDU G. & QUETIER J., 2012. « Préface », in KORSCH K., *Marxisme et philosophie*. Paris, Allia : 7-13.
- DIETER M.**, 2014 « The Virtues of Critical Technical Practices », *Differences*, 25(1) : 216-230.
- DOUEIHI M.**, 2008. *La grande conversion numérique*. Paris, Seuil.
- DOUEIHI M.**, 2011. *Pour un humanisme numérique*. Paris, Seuil.
- DOUEIHI M.**, 2013. *Qu'est-ce que le numérique ?* Paris, PUF.

- EPSTEIN S., 2001. *Histoire du sida* (2 tomes). Paris, Les empêcheurs de tourner en rond.
- FITZPATRICK K., 2012. « The Humanities, Done Digitally », in GOLD M. K. (ed), *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis, University of Minnesota Press : 12-15.
- FITZPATRICK K., 2011a. *Planned Obsolescence. Publishing, Technology, and the Future of the Academy*. New York, NYU Press.
- FITZPATRICK K., 2011b. « The Humanities, Done Digitally », *The chronicle of Higher Education* : <http://chronicle.com/article/The-Humanities-Done-Digitally/127382/>.
- FLANDERS J., 2012. « Time, Labor, and "alternate Careers" in Digital Humanities Knowledge Work », in GOLD M. (ed), *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis, University of Minnesota Press : 292-308.
- FORUM SOCIAL MONDIAL, 2009. *Manifeste pour la récupération des biens communs*. Belém. <http://bienscommuns.org>.
- GARO I., 2013. *L'or des Images. Art-Monnaie-Capital*. Montreuil, La Ville Brûle.
- GOLD M. K. (ed), 2012. « The Digital Humanities Moment », *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis, University of Minnesota Press : IX-XVI.
- GORZ A., 2007. *Écologica*. Paris, Galilée.
- GRANJON F. (dir.), 2013. *De quoi la critique est-elle le nom ?* Paris, Mare & Martin.
- GRANJON F., 2014. « La critique est-elle soluble dans les sciences de l'information et de la communication ? », in GEORGE E. & GRANJON F. (dir.). *Critique, sciences sociales et communication*. Paris, Mare & Martin : 291-355.
- GRUSIN R., 2013. « The Dark Side of the Digital Humanities – Part 2 », *Thinking C21* : <http://www.c21uwm.com/2013/01/09/the-dark-side-of-the-digital-humanities-part-2/>
- HAYLES N. K., 2012. « How We Think: Transforming Power and Digital Technologies » in BERRY D. M. (ed), *Understanding Digital Humanities*. New-York, Palgrave-McMillian : 42-66.

- JAKUBOWSKY F., 1971. *Les superstructures idéologiques dans la conception matérialiste de l'histoire*. Paris, EDI.
- LAGASNERIE de G., 2011. *Logique de la création*. Paris, Fayard.
- LIN Y.-W., 2012. « Transdisciplinarity and Digital Humanities », in BERRY D. M. (ed), *Understanding Digital Humanities*. New York, Palgrave-McMillian: 295-314.
- LOSH E., 2012. « Hactivism and the Humanities: Programming Protest in the Era of the Digital University », in GOLD M. (ed), *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis, University of Minnesota Press : 161-186.
- MANOVICH L., 2012. « Trending: The Promise and the Challenges of Big Social Data », in GOLD M. K. (ed), *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis, University of Minnesota Press : 460-75.
- MCPHERSON T., 2009. « Introduction: Media Studies and the Digital Humanities », *Cinema Journal*, 48(2) : 119-123.
- MEDIA COMMONS PRESS, 2012. *Collaborators' Bill of Rights*. <http://mcpres.media-commons.org/>
- MOULIER-BOUTANG Y., 2007. *Le capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*. Paris, Éditions Amsterdam.
- MOUNIER P., 2014. « Une introduction aux humanités numériques », in STIEGLER B. (dir.), *Digital Studies. Organologie des savoirs et technologies de la connaissance*. Paris, IRI/FYP : 95-108.
- MURRAY-JOHN P., 2011. « Theory, Digital Humanities, and Noticing », *Journal of Digital Humanities*, 1(1): 75-9.
- OLIVER J., SAVICIC G. & VASILIEV D., 2011. « The Critical Engineering Manifesto ». <http://criticalengineering.org/fr>.
- PASSERON J.-C., 1991. *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*. Paris, Nathan.
- PEUGEOT V., 2011. « Les biens communs, une utopie pragmatique », in VECAM (ed), *Libres savoirs. Les biens communs de la connaissance*. Caen, C&F : 13-19.
- PITTI D. V., 2004. « Designing Sustainable Projects and Publications », in SCHREIBMAN S., SIEMENS R. & UNSWORTH J. (ed), *A companion to Digital Humanities*. Oxford, Blackwell.

- RAMSAY S., 2011. « Who's In and Who's Out? » : <http://stephenramsay.us/text/2011/01/08/whos-in-and-whos-out/>
- RIEDER B., RÖHLE T., 2012. « Digital methods: five challenges » in BERRY D. M. (ed), *Understanding Digital Humanities*. New-York, Palgrave-McMillan : 67-84.
- ROSSINI F. A., PORTER A. L., 1979. « Frameworks for Integrating Interdisciplinary Research », *Research Policy*, 8 : 70-9.
- SCHEINFELDT T., 2012. « Sunset for Ideology, Sunrise for Methodology? », in GOLD M. K. (ed), *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis, University of Minnesota Press : 125-126.
- SCHMIDT B. M., 2011 « Theory First », *Journal of Digital Humanities*, 1(1): 60-63.
- SCHNAPP J., LUNENFELD P. & PRESNER T., 2009. « The Digital Humanities Manifesto 2.0 » : <http://manifesto.humanities.ucla.edu/2009/05/29/the-digital-humanities-manifesto-20/>
- SCHREIBMAN S., SIEMENS R. & UNSWORTH J. (ed), 2004. *A Companion to Digital Humanities*. Oxford, Blackwell.
- SVENSSON P., 2010. « The Landscape of Digital Humanities », *Digital Humanities Quarterly*, 4(1): <http://digitalhumanities.org/dhq/vol/4/1/000080/000080.html>
- TERRAS M. 2012. « Un regard jeté sous le chapiteau : les humanités numériques et la crise de l'inclusion », in MOUNIER P. (dir.), *Read/Write Book 2. Une introduction aux humanités numériques*. Marseille, OpenEdition Press : 89-97.
- THATCAMP Paris, 2012. *Non-actes de la non-conférence des humanités numériques*. Paris, MSH.
- UNSWORTH J., 2003. « The Humanist: "Dances With Wolves" or "Bowls Alone"? » : <http://www.arl.org/storage/documents/publications/scholarly-tribes-unsworth-17oct03.pdf>
- VECAM (ed), 2011. *Libres savoirs. Les biens communs de la connaissance*. Caen, C&F.
- VINCK D., 2000. *Pratiques de l'interdisciplinarité. Mutation des sciences, de l'industrie et de l'enseignement*. Grenoble, PUG.

WHARTON R., 2013. « Digital Humanities, Copyright Law, and the Literary » :

<http://www.digitalhumanities.org/dhq/vol/7/1/000147/000147.html>.

### Résumé

Les « humanités numériques » se rencontrent depuis une quinzaine d'années au sein d'un domaine toujours plus vaste d'activités plus ou moins liées aux sciences humaines universitaires. Questionnant les pratiques et usages de ces dernières quant aux technologies numériques de l'information et de la communication, et allant quelquefois jusqu'à militer pour l'avènement d'une « nouvelle anthropologie » numérique, seraient-elles le point de départ d'une critique sociale plus vaste à travers le prisme d'une critique du monde universitaire, de ses modes de faire et de ses institutions ? Pour répondre à cette question, cet article passe en revue un certain nombre des principales propositions issues du courant des *digital humanities* qu'il propose de penser à partir d'une critique plus classiquement matérialiste dans laquelle elles ne s'intègrent qu'en partie.

**Mots-clefs :** humanités numériques, critique, matérialisme, interdisciplinarité, praxis, propriété.

### Summary

Toward a “New Critical Anthropology”? Milestones for a Materialist Epistemology of Digital Humanities

Over the last fifteen years, *Digital humanities* have come together as part of an increasingly large domain of activities more or less linked with university studies in human sciences. By questioning these uses and practices in terms of digital information and communication technologies, and at times advocating the advent of a “new [digital] anthropology”, could human sciences be the starting point for broader social criticism through a critique of the academic world, its methods and institutions? To answer this question, this article reviews a number of key proposals generated by *digital humanities* and seeks to take a more classical materialist perspective that they have only been partially integrated.

**Key-words: digital humanities, critic, materialism, interdisciplinarity, praxis, property.**

\* \* \*